

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Moyens insuffisants au commissariat du Kremlin-Bicêtre Question écrite n° 14932

Texte de la question

Mme Sophie Taillé-Polian alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le manque de moyens humains et matériels alloués au commissariat du Kremlin-Bicêtre (94). Les maires des communes de la 11e circonscription du Val-de-Marne, où est élue Mme la députée, lui ont fait part à plusieurs reprises des conséquences que cela implique pour la sécurité des habitantes et des habitants et le respect de la dignité humaine des personnes gardées à vue. Le rapport de la deuxième visite du commissariat de police du Kremlin-Bicêtre par le contrôleur général des lieux de privation de liberté, qui a eu lieu les 6 et 7 mai 2019, établit que « le nombre de fonctionnaires en tenue est insuffisant pour assurer la surveillance et la prévention des cinq centres-villes de la circonscription, soixante-dix agents supplémentaires seraient nécessaires ». L'organisation prochaine des jeux Olympiques et Paralympiques laisse craindre une baisse de la présence policière dans l'ouest du département du Val-de-Marne, qui n'accueillera pas d'épreuves sportives. De plus, la vétusté du bâtiment est préjudiciable à la fois aux conditions de travail des agents et aux conditions d'accueil des victimes. La sécurité des populations étant présentée comme une priorité du nouveau Gouvernement, elle l'interroge sur le calendrier des travaux de rénovation du commissariat et lui demande à ce qu'une augmentation des moyens en direction de ce commissariat soit mise en œuvre, dans l'intérêt des agents et des usagers et à ce qu'un nouveau commissariat de plein exercice tant attendu puisse enfin voir le jour.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Taillé-Polian

Circonscription: Val-de-Marne (11e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14932

Rubrique: Police

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>6 février 2024</u>, page 756 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)